

**BDEFA – Informations 6****Résultats du "Sondage sur l'utilisation de la base de données EFA (BDEFA) pour la saisie de la note de contrôle continu des cours interentreprises (CIE) et pour l'organisation des examens dans les professions du commerce de détail "****Introduction**

En octobre 2010, le CSFO a mené les trois sondages ci-après sur l'utilisation de la BDEPA dans les professions du commerce de détail. Vous trouverez dans le présent document une synthèse des évaluations et une prise de position sur les mesures proposées essentielles.

No.	Titre du sondage	Destinataires
1.	Utilisation de la base de données EFA (BDEFA) pour la saisie des <b>évaluations finales en entreprise</b> pour les professions du commerce de détail	Entreprises formatrices
2.	Utilisation de la base de données EFA (BDEFA) pour la saisie des <b>évaluations finales en entreprise</b> pour les professions du commerce de détail	Experts cantonaux aux examens
3.	Utilisation de la base de données EFA (BDEFA) dans le cadre des <b>examens pratiques</b> pour les professions du commerce de détail	Branches de formation et des examens

**Synthèse des évaluations****Sondage 1: Entreprises formatrices**

<b>Résultat</b>	
Questions	Réponses
Nombre de réponses	45 (dont 16 succursales Landi)
De votre point de vue, est-ce que l'utilisation de la base de données pour saisir les évaluations finales en entreprise a été concluante?	40 oui, 3 non
Est-ce qu'à l'avenir l'on devrait continuer à utiliser la base de données pour saisir les évaluations finales en entreprise?	45 oui, 0 non

<b>Mesures</b>			
No.	Mesures proposées	Action requise	Echéance
M1	E-mail de rappel.	Des fonctions de rappel complètes sont prévues pour BDEFA2.	Été 2012
M2	Tous les cantons devraient avoir le même délai d'exécution.	Rappeler les délais de coordination à tous les cantons.	Janvier 2011
M3	En cas de recours à un superutilisateur, les succursales ne devraient pas recevoir de rappel.	Pas possible; la base légale pour le rappel est inscrite dans le contrat d'apprentissage, raison pour laquelle la succursale, en tant que partie au contrat d'apprentissage, doit recevoir un rappel.	--
M4	Les notes des examens pratiques seraient intéressantes.	Pas d'action requise, la protection des données l'interdit.	--
M5	Meilleures données de base.	Le projet de plateforme d'échange de données (PED) pour la formation professionnelle permettra d'améliorer massivement la qualité et de développer le processus au-delà des limites de l'application.	Janvier 2011 au Comité CDIP

## Sondage 2: Experts cantonaux aux examens

Résultat		
Questions	Réponses	
Nombre de réponses	24	
De votre point de vue, est-ce que l'utilisation de la base de données pour saisir les évaluations finales en entreprise en 2010 a été concluante?	19 oui, 5 non	
Motifs:	- l'interface BDEFA - canton est peu fiable - l'analyse des erreurs nécessite beaucoup de travail - des succursales n'ont pas d'accès à Internet - beaucoup de travail (avec accès utilisateur)	
A combien se monte la part des évaluations finales 2010 rendues sur papier?	0 - 20 %	AG, AR, BE-d, BE-f, FL, GL, GR, NW, OW, SO, SZ, TG, UR, VS, ZG, ZH
	> 20 %	AI, FR, JU, LU, NE
	> 50 %	BL
	80 - 100%	BS, VD
Est-ce que votre canton a demandé en 2010 l'évaluation finale en entreprise sur papier en plus de la saisie dans la base de données?	oui: BL, BS, LU, VD	

Mesures			
No.	Mesures proposées	Action requise	Echéance
M6	Le canton doit pouvoir voir les superutilisateurs et le réseau de succursales.	La possibilité est étudiée.	Janvier 2011
M7	Améliorer l'interface canton - BDEFA (automatiser, augmenter la fiabilité, log-files).	Cf. M5, de plus la vue d'ensemble dans les log-files a été améliorée en 2010 et la performance du serveur augmentée.	Cf. M5
M8	Alerte e-mail aux entreprises avant d'envoyer une lettre de rappel.	Cf. M1.	
M9	Respecter les délais et communiquer les retards (saisie CIE).	Les délais seront contrôlés de plus près par le CSFO.	Délais de coordination
M10	Amélioration (simplification) des masques de recherche.	Les fonctions de recherche seront remaniées dans BDEFA2.	Été 2012
M11	Améliorer la performance.	Cf. M7.	
M12	Simplifier l'administration des utilisateurs autorisés.	Nouvelle gestion des utilisateurs dans BDEFA2.	Été 2012

### Sondage 3: Branches de formation et des examens

Résultat	
Questions	Réponses
Nombre de réponses	49
Est-ce que la base de données a été utilisée en 2010 de manière systématique pour la convocation des candidats ainsi que pour la saisie de la note d'examen?	21 oui, 5 non, 24 partiellement
Motifs:	les données sont erronées
Si la base de données n'a pas été utilisée, sur quelle base les candidats ont-ils été convoqués et comment tenez-vous vos données à jour?	- liste de l'administration - propres listes (des CIE)

Mesures			
No.	Mesures proposées	Action requise	Echéance
M13	Une base de données pour toutes les professions de la branche automobile	Regroupement BDEFA1 et BDEFA2.	Été 2012
M14	Toutes les notes devraient être visibles pour les chefs experts.	Pas d'action requise, la protection des données l'interdit.	---
M15	Les données ne sont pas actuelles, adaptation rapide des mutations.	L'actualisation des données de base est l'affaire des cantons et dépend des procédures cantonales.	---
M16	Le canton ne doit pas envoyer uniquement le nom/prénom.	La situation est analysée.	Mars 2011
M17	Actualisation des adresses par les apprenants/entreprises formatrices.	La possibilité sera étudiée pour BDEFA2.	Été 2012
M18	Optimisation du masque de saisie (saisie de masse).	Dans BDEFA2, les notes sont saisies dans une grille.	Été 2012
M19	Saisie conforme aux délais (CIE).	Les délais seront contrôlés de plus près par le CSFO.	Délais de coordination
M20	Les notes scolaires devraient figurer dans la base de données.	Pas d'action requise, la protection des données l'interdit.	---
M21	Les examens de rattrapage devraient pouvoir être saisis (GE).	Le problème doit être réglé avec le support.	---

### Bilan

Les réponses sont dans largement positives; peu de réactions négatives du côté des entreprises. Certains cantons s'opposent avec véhémence à la base de données car pour eux, la surcharge générée est disproportionnée par rapport au bénéfice retiré. Plusieurs réponses des branches de formation et des examens font état de lacunes au niveau de la qualité des données. A part cela, la base de données est considérée comme un instrument utile facilitant le travail et auquel il ne faut en aucun cas renoncer.

La direction de projet du CSFO se voit confortée dans la voie empruntée (développement de BDEFA2) et prévoit qu'une grande partie des problèmes seront résolus par la migration vers BDEFA2 (amélioration de produit et de processus) et le développement d'une plateforme d'échange de données (amélioration de la qualité des données). En outre, l'extension à de nouvelles professions réduira le travail par apprenant étant donné que les procédures cantonales d'établissement des notes peuvent être unifiées.